

Communiqué de presse, 25 février 2016

L'ENAC et l'Institut MERMOZ signent un accord stratégique pour la formation théorique des pilotes de ligne



Le 9 février dernier, Philippe Crébassa, Directeur Adjoint de l'ENAC (à droite sur la photo), et Jean-Pierre Chambelin, Directeur Général de l'Institut MERMOZ, ont signé un accord sur plusieurs axes de collaboration concernant la formation théorique des pilotes de ligne.

Ce nouvel accord (L'ENAC et l'Institut MERMOZ coopèrent déjà sur la formation de pilotes de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre) s'inscrit dans la continuité d'une action promue par la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM).

Sous son patronage, 21 organismes de formation au transport aérien ont signé en 2015, un protocole d'accord pour la promotion de l'excellence de la formation française au transport aérien sur les marchés internationaux.

C'est dans un contexte mondial en forte croissance mais aussi en forte concurrence sur le marché de l'aéronautique et du transport aérien, pour lequel un haut niveau de sécurité des vols restera un enjeu primordial, que l'Institut MERMOZ et l'ENAC ont décidé de consolider leur partenariat.

Ainsi, Les deux partenaires vont constituer une banque partagée de questions d'entraînement à l'ATPL théorique (Airline Transport Pilot Licence), créer une collection commune d'ouvrages de cours ATPL théorique en anglais et enfin développer des outils d'enseignement à distance.

Pour Jean-Pierre Chambelin « cet accord va dégager des synergies qui vont nous permettre de nous hisser au premier plan des acteurs européens dans le domaine de la formation théorique des pilotes de ligne ».

Philippe Crébassa estime que « l'Institut MERMOZ et l'ENAC ouvrent une nouvelle voie dans la coopération entre les écoles françaises de formation au pilotage. Cette initiative est un levier essentiel pour notre stratégie. En joignant nos savoir-faire et en mutualisant nos ressources, nous allons renforcer notre positionnement sur l'excellence et gagner en compétitivité face à la concurrence internationale »

L'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), l'école de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) sous tutelle du Ministère du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), rassemble des activités de formation et de recherche en ingénierie aéronautique, navigation aérienne et pilotage avions.

Chaque année l'ENAC délivre ses formations en France, en Chine, en Inde et au Moyen-Orient en formant près de 2 500 élèves dans 30 programmes de formation, dont environ 900 pilotes et accueille 3500 stagiaires au titre de la formation continue.

Preuve de son rayonnement international, ses 22 000 anciens élèves se rencontrent dans une centaine de pays et sur les 5 continents. Par son dimensionnement, ses moyens humains et pédagogiques, l'ENAC est aujourd'hui la 1ère école aéronautique européenne. En savoir plus : www.enac.fr.

L'Institut MERMOZ est une école privée spécialisée dans la préparation, par correspondance ou à plein temps, aux examens théoriques des navigants. Fondé dès 1957 par un ancien compagnon de Jean Mermoz, l'Institut a formé plus de 40 000 pilotes aux examens théoriques depuis sa création. Il forme également les futurs PNC.